

MON
TRÉ
VERD

Mag #16



En route pour les floralies !

p.4

Vie municipale

p.21

Vie associative

p.31

Intercommunalité

p.34

Infos diverses



Toute l'actu de votre commune sur :
www.montreverd.fr



16 Sommaire

Edito	2
Vie Municipale	4
Vie associative	21
Infos intercommunales	31
Infos diverses	34
Infos pratiques	36

[Magazine municipal]
Janvier 2024

Directeur de la publication :

Damien GRASSET - Maire de Montréverd

Comité de rédaction :

Commission communication de la mairie de Montréverd

Maquette, mise en page et impression :

Hey!Jo - Montréverd - heyjopub@gmail.com

Crédits photos :

Freepik® - AdobeStock® - Bastien Hardy® - Julien Gazeau®

Bulletin d'informations municipales édité en 1 720 ex
sur papier couché mat condot silk 100 % PEFC 130 g

Prochaine parution : Montréverd MAG le 07/24



#Édito

COMMUNES DE FRANCE ATTAQUÉES, RÉPUBLIQUE MENACÉE

C'était le thème du 105^{ème} Congrès des Maires de France en novembre dernier.

Ces mots forts se font tout d'abord l'écho des émeutes urbaines qui ont eu lieu en France avant l'été 2023, mais ils se font aussi l'écho d'une certaine lassitude des élus locaux.

Face au saccage des bâtiments publics, aux agressions des élus et de leur famille, face à certaines violences, les Maires veulent dire STOP.

STOP au racisme, STOP aux incivilités, STOP à l'individualisme, STOP aux dégradations, STOP au manque de reconnaissance, STOP au chacun pour soi, STOP à l'impatience, STOP aux normes et à la multiplication des règles.

Et ne nous y trompons pas, nos communes rurales ne sont pas épargnées par certaines de ces formes de violences.

Nous voulons rester ces relais de proximité reconnus par nos populations, ces personnes désintéressées qui s'engagent pour l'intérêt général, le bien public et le bien vivre ensemble.

Heureusement l'équipe municipale de Montréverd est solidaire dans l'action, et notre belle commune continue de se structurer.

L'année 2024 sera la réalisation du gros projet de notre mandat : la petite crèche et l'accueil de loisirs. Un équipement indispensable à nos familles et à leurs enfants, et structurant pour l'avenir de la commune.

Nous commençons également les travaux de rénovation des cuisines du restaurant scolaire de Saint-Sulpice-le-Verdon et la construction de l'espace d'animation.

Nous déposerons également des dossiers de subventions pour la rénovation de la charpente de l'église de Saint-Sulpice-le-Verdon et pour la rénovation thermique de la Mairie déléguée de Saint-André-Treize-Voies.



Voilà les principaux projets de l'année 2024 et les idées ne manquent pas pour les prochains mois à venir.

C'est aussi pour cela que j'ai proposé aux Conseillers Municipaux de construire un nouveau projet de territoire 2024/2034. Le dernier datait de 2016, date de création de la commune nouvelle. Il nous permettra de faire le bilan de nos actions et de nous projeter pour écrire le Montréverd des dix prochaines années. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Pour conclure, nous pouvons tous être fiers que le Département de la Vendée ait proposé le Logis de la Chabotterie pour l'édition 2024 des Floralies internationales. Cette grande fête du végétal qui aura lieu sur notre commune, va faire connaître Montréverd dans le monde entier. Avec nos bénévoles et nos agents municipaux, nous sommes déjà à préparer nos décorations pour embellir nos espaces verts et accueillir les nombreux visiteurs qui traverseront nos trois bourgs. Vous aussi, accompagnez-nous, pour faire de ces Floralies, un évènement exceptionnel à Montréverd.

Et nous pouvons aussi être fiers d'avoir reçu par le jury régional des villes et villages fleuris la deuxième fleur ainsi que le prix départemental de la renaturation pour le Parc de la Guérivière, qui récompensent l'ensemble du travail réalisé par les élus, les agents municipaux et les bénévoles pour embellir notre commune et améliorer notre cadre de vie.

Enfin, je vous donne rendez-vous à la traditionnelle cérémonie des vœux, pour rencontrer vos élus locaux, qui aura lieu le dimanche 7 janvier 2024.

En attendant avec les élus et les services municipaux nous vous souhaitons une très belle année 2024, chaleureuse, respectueuse et fraternelle.





Les **13^{es} FLORALIES**
INTERNATIONALES

s'invitent

À LA CHABOTTERIE - VENDÉE
17 - 26 MAI 2024

La créativité florale et végétale

ORGANISATEUR
Comité des Florales
Nantes

PARTENAIRE MAJEUR
VENDÉE
LE DÉPARTEMENT



#Vie municipale



Synthèse réunion de conseil municipal du 06 juillet 2023

FINANCES – MARCHÉS PUBLICS

Validation attributaire du marché voirie Montréverd 2023 :

La Société Eiffage (85607 La Boissière de Montaigu) est retenue pour le marché de voirie Montréverd 2023, pour un montant global de 98 235,00 € H.T., concernant les travaux de réfection de voirie sur : Village de l'Andoussière ; Village de la Pinière ; Chemin des Hillerats ; Voie de la Siffraire ; Curage des fossés ; Village de la ronde ; Voie Services Techniques de la Grande-Roche ; Chemin de la Grande-Ouche ; Curage complémentaire de fossés

Dépollution / Déconstruction foyer des jeunes de Saint-Sulpice-Le-Verdon :

Suite au constat dressé par le Bureau d'ingénierie Bâtiment ECTS, sur l'état de dégradation et corrosion de la structure porteuse du bâtiment « foyer des jeunes », sur la commune déléguée de Saint-Sulpice-Le-Verdon, entraînant un risque d'effondrement et de l'impossibilité technique de le réhabiliter, la société DEMCO (53960 Bonchamp) a été retenue pour assurer le chantier de dépollution (Amiante/plomb), démolition du bâtiment du foyer des jeunes, pour un montant global de 35 402,50 € H.T.

Inspection de la charpente de l'église de Saint-Sulpice-Le-Verdon :

Suite aux travaux de renforcement et de sécurisation temporaires réalisés sur la charpente-nef-transept, de l'église de Saint-Sulpice-Le-Verdon, par la Société Pasquereau (79 700 Mauléon), dans l'attente des travaux pour des raisons de sécurité, de manière périodique (tous les 6 mois) une visite d'inspection de la charpente est nécessaire afin de s'assurer de l'absence de tout risque d'effondrement. La société ECTS (44000 Rezé), spécialisée en ingénierie structure bâtiment, a été mandatée pour assurer une inspection de la charpente de l'ensemble nef/transept/croisés de l'église de Saint-Sulpice-Le-Verdon, pour un montant de 2 275,00 € H.T.

Mission d'Assistance Maîtrise d'Ouvrage rénovation énergétique de la Mairie déléguée de Saint-André-Treize-Voies :

Pour permettre de lancer au plus vite les études de faisabilité, la définition du programme pour le choix d'un Maître d'œuvre et afin de pouvoir bénéficier des aides d'Etat du Fonds Verts, la proposition présentée par l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée, d'un montant de 20 600,00 € H.T., concernant une assistance à Maître d'Ouvrage a été validée.

Demande d'une subvention au titre des opérations de plantations :

Le conseil municipal autorise le dépôt d'une demande de subvention auprès de tous les organismes pouvant nous aider en la matière, pour l'opération « Plantations », menée par la commune en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Vendée, comme suit :

$838,00 \text{ €} \times 80 \% = 670,40 \text{ € H.T.}$, au titre du suivi de l'opération par la chambre d'agriculture ;

$(2\,580,950 \text{ €} + 4\,272,833) \times 80 \% = 5\,483,02 \text{ € H.T.}$, au titre des travaux de plantations ;

Soit un montant global de 6 153,42 € H.T.

Demande de subvention à l'ingénierie, « Fonds d'innovation pour la petite-enfance » :

Le conseil municipal, par délibération n°075-2023, autorise le dépôt d'une demande de subvention, au titre de l'appel à projets mené par l'Etat, dans le cadre du « Fonds d'Innovation pour la Petite-Enfance », afin de bénéficier d'une aide à l'ingénierie, pour le recrutement d'un poste de direction de la structure, par la commune ou le prestataire en charge de la future crèche, à hauteur de 40 000 €.

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

Terres de Montaigu renouvelle son site de Saint-Sauveur, en proposant aux usagers un site plus vivant et ouvert :

> « **Micro-Folie** » : Dès l'automne 2023, le site proposera aux visiteurs une « micro-folie », musée numérique virtuel, développé par le Parc de la Villette et soutenu par le Ministère de la Culture, qui permet de diffuser les chefs-d'œuvre de nombreux musées nationaux et internationaux. Ce dispositif intègre également un espace de réalité virtuelle présentant des contenus culturels immersifs, un espace scénique et un « fablab » équipé d'une imprimante 3D et d'une brodeuse numérique.

> Ateliers d'art graphique autour du livre : Courant 2024, en complément des enseignements déjà proposés par les associations du territoire, le Site Saint-Sauveur accueillera des ateliers d'arts graphiques.

Ces cours s'attacheront à des pratiques artistiques liées au monde du livre (bande dessinée, roman graphique, ateliers d'écriture...) faisant ainsi écho au Printemps du Livre, événement emblématique du territoire.

> Déménagement de la médiathèque : Fin 2023 ou début 2024, le Site Saint-Sauveur accueillera également la médiathèque de Rocheservière, qui prendra place dans l'espace le plus vaste du bâtiment, actuellement occupé par les broderies de Nicole Renard. Les broderies feront quant à elles l'objet d'une nouvelle valorisation dans l'ancienne chapelle et lors d'événements spéciaux.

Synthèse réunion de conseil municipal du 21 septembre 2023

FINANCES – MARCHÉS PUBLICS

Validation convention d'extension du réseau d'eau potable pour le lotissement « Le Bois-Vert » :

Vu la nécessité de procéder à l'extension du réseau d'eau potable, concernant le lotissement à usage d'habitation « Le Bois-Vert », à Saint-Sulpice-Le-Verdon. A été validée la convention avec VENDÉE EAU pour un montant estimatif de travaux de 42 055,96 € TTC, avec une participation à la charge du demandeur d'un montant de 21 027,97 € TTC

Validation convention d'extension du réseau électrique pour le lotissement « L'Orgerie » :

Vu la nécessité de procéder à l'extension du réseau électrique, concernant la viabilisation du lotissement communal : « Le Coteau de la Barbotière, tranche 1, comportant 27 lots + 2 îlots », rue de la Barbotière, sur la commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies. A été validée la convention avec le SYDEV, pour un montant estimatif de travaux de 197 934 €, avec une participation demandée à la commune de MONTRÉVERD de 134 723,00 € TTC.

Conclusion de deux conventions de lotissement de 500 000 € chacune, pour la réalisation du lotissement du Bois-Vert, commune déléguée de Saint-Sulpice-Le-Verdon et l'Orgerie la Barbotière, commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies.

Suite à la consultation menée entre les différents organismes bancaires, afin de conclure deux prêts relais, d'un montant de 500 000 € chacun, destiné à assurer le financement des travaux des lotissements, le temps de commercialiser l'ensemble des lots qui assureront l'équilibre financier de l'opération, a été retenue la proposition financière la moins-disante qui est celle de la Caisse Régionale du Crédit Agricole de Vendée, au taux fixe de 4,04 %, sur une durée de 4 ans,

Conclusion d'une assurance dommages ouvrage, couvrant la réalisation du bâtiment Accueil de Loisirs Sans Hébergement – Crèche, commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies :

Afin de couvrir les risques inhérents à la construction d'un bâtiment neuf, suite à la consultation qui été menée,

a été conclue une assurance dommages ouvrage, avec la société Groupama.

Validation des travaux d'entrée de bourg, rue de l'Issoire, commune déléguée de Saint-Sulpice-Le-Verdon :

Suite à la présentation des plans de projet d'aménagements, réalisé par le Bureau d'Etudes Techniques de Terres de Montaigu, le programme de travaux pour la rue de l'Issoire, sur la commune déléguée de Saint-Sulpice-Le-Verdon, a été validé, pour un montant estimatif de 28 785 € H.T.

Validation des travaux d'entrée de bourg, rue du Général Charette, commune déléguée de Saint-Sulpice-Le-Verdon :

Suite à la présentation des plans de projet d'aménagements, réalisé par le Bureau d'Etudes Techniques de Terres de Montaigu, le programme de travaux pour la rue du Général Charette, sur la commune déléguée de Saint-Sulpice-Le-Verdon, a été validé, pour un montant estimatif de 15 787,50 € H.T.

Validation des travaux d'aménagement au Hameau de la Pinière, commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies :

Suite à la présentation des plans de projet d'aménagements, réalisé par le Bureau d'Etudes Techniques de Terres de Montaigu, le programme de travaux pour la sécurisation du Hameau de la Pinière, a été validé, pour un montant estimatif de 10 150,00 € H.T.

Vente du bâtiment Art Laser, situé rue de l'abbé Vinet, commune déléguée de Saint-Sulpice-Le-Verdon :

Le conseil municipal a décidé de mettre en vente l'ancien bâtiment « Art Laser », d'une surface de l'ordre de 137 m² environ, sur 2 niveaux, dans un état vétuste, situé rue de l'abbé Vinet.

Cartographie des cimetières Montréverd :

Afin d'améliorer le fonctionnement de notre logiciel de gestion des cimetières, un drone est passé sur l'ensemble de nos 3 cimetières, faire un relevé aérien, qui sera intégré à notre logiciel de gestion cimetière, pour faciliter la mise à jour des concessions.

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

Terres de Montaigu Communauté d'Agglomération a retenu le Cabinet Conseil d'Etudes Maîtrise d'œuvre Autour de l'Eau (CÉMEAU), pour l'assister dans le cadre de la réalisation de la Station d'Épuration des Eaux Usées, sur la commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies.

Synthèse réunion de conseil municipal du 26 octobre 2023

FINANCES – MARCHÉS PUBLICS

Mission d'Assistance à Maître d'Ouvrage, concernant la rénovation-extension du restaurant scolaire, de Saint-Sulpice-Le-Verdon :

Suite à la consultation menée, dans le cadre d'une procédure adaptée, le cabinet d'architecture 6K, qui était le mieux disant, a été retenu pour la Mission de maîtrise d'œuvre, concernant la rénovation-extension de la

cuisine scolaire de Saint-Sulpice-Le-Verdon, avec une proposition de taux de rémunération à 10,25 %.

Présentation du Rapport Intercommunal 2022 sur le Prix et la qualité du Service déchets :

Le conseil municipal prend note de la présentation du rapport d'activités 2022 pour la gestion du Service déchets ménagers, qui fait apparaître que :

- ✓ Le Territoire de Terres de Montaigu est performant en matière de tri des déchets, avec une production de 393 Kg / an / hab., pour une moyenne de 588 Kg / an / hab. en Vendée, soit une production de déchets par habitant inférieure de 33 % à la moyenne Départementale ;
- ✓ Un taux moyen de présentation des bacs O.M. de 9 levées / an, pour une redevance moyenne / habitant de 59,10 € ;
- ✓ Une production d'Ordures Résiduelles de 95, kg / hab. / an (pour une moyenne de 136 kg / an / hab., au niveau départemental) ; Un tri des emballages de 38 kg / an / hab. ; Un tri du verre et du papier de 66 kg / an / hab. ;
- ✓ Un tri en déchèterie de 194 kg / hab. / an, pour une production de déchets non valorisables de 25 kg / hab. / an ;
- ✓ Une Valorétrie qui a permis à 139 995 objets de trouver une seconde vie, auprès de 20 682 acheteurs, pour 153 jours d'ouverture ;

Présentation du Rapport Intercommunal 2022 sur le Service d'Assainissement Non-Collectif :

Le conseil municipal prend note de la présentation du rapport d'activités 2022 pour la gestion du Service d'Assainissement Collectif, qui fait apparaître que :

- ✓ Au vu de ce rapport, qui figure en annexe à la présente note, il apparaît que :
- ✓ 1 habitant / 5 du territoire est concerné par le Service Public d'Assainissement Non Collectif, soit 4 085 A.N.C. sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération (+0,4 % par rapport à 2021) ;
- ✓ Le parc d'Assainissements Non-Collectif (A.N.C.) est de 595 équipements sur Montréverd ;
- ✓ Sur ces 595 A.N.C., 59,3 % sont en bon état de fonctionnement, 14,6 % sont non-conformes, 25,5 % sont non-conformes avec travaux obligatoires, 0,3 % n'ont pas d'installation ou sont totalement défectueux.

Présentation du Rapport Intercommunal 2022 sur le Service d'Assainissement Collectif :

Le conseil municipal prend note de la présentation du rapport d'activités 2022 pour la gestion du Service d'Assainissement Collectif, qui fait apparaître que :

Au vu de ce rapport, qui figure en annexe à la présente note, il apparaît que :

- ✓ Le prix moyen « Assainissement » (sur la base de 120 m3 avec la taxe A.E.L.B.) : 2,14 € TTC / m3 ;
- ✓ Redevance moyenne pour un assainissement de 120 m3 (y compris A.E.L.B.) : 256,62 € TTC ;
- ✓ 4 Stations d'Épuration (STEP) sur le territoire de Montréverd : 1 sur Mormaison, 1 sur Saint-André-Treize-Voies, 2 sur Saint-Sulpice-Le-Verdon ;

- ✓ 11 postes de relevages : 2 sur Mormaison, 3 sur Saint-André-Treize-Voies, 6 sur Saint-Sulpice-Le-Verdon ;
- ✓ 986 habitants concernés ;
- ✓ 81 442 m3 facturés, soit un ratio de 84,13 m3 facturés / abonné ;
- ✓ 16 152 mètres linéaires de réseaux d'eaux usées ;
- ✓ 2 545 mètres linéaires de réseaux unitaires ;
- ✓ 20 853 mètres linéaires de réseaux d'eaux pluviales ;
- ✓ Un prix moyen assainissement (base 120 m3 avec taxe A.E.L.B.) de 1,76 € TTC/m3 ;
- ✓ Une redevance moyenne assainissement (pour 120 m3 y compris A.E.L.B.) de 210,63 € TTC.

Réalisation d'acquisition foncière, rue de l'Abbé Vinet, à Saint-Sulpice-Le-Verdon :

La commune de Saint-Sulpice-Le-Verdon avait engagé une étude avec l'Établissement Public Foncier de la Vendée, pour la réalisation d'un lotissement, rue de l'Abbé Vinet, à Saint-Sulpice-Le-Verdon, ce qui avait donné lieu à la création au Plan Local de L'urbanisme Intercommunal, d'un périmètre d'attente, pour la réalisation à venir de ce lotissement.

Suite à la déclaration d'intention d'aliéner qui était arrivée le 19 février 2021, la commune s'était portée acquéreur des parcelles référencées section A n°67 et n° 93, d'une superficie de 311 ca et 313 ca, pour un prix de 21 € H.T / m², rendue par les Services du Domaine et avait alors engagé une négociation foncière avec l'ensemble des autres propriétaires, situés dans l'emprise du projet avec le même prix.

Ces négociations viennent d'arriver à leur terme, puisque l'ensemble des propriétaires du secteur concerné a rendu son accord, à l'exclusion d'un seul, pour la conclusion de promesse de vente avec la commune, concernant 1 904 m², au prix de 39 984 €.

Conclusion d'un avenant au Lotissement de l'Orgerie-La Barbotière, à Saint-André-Treize-Voies :

Dans le cadre de la réalisation du lotissement de l'Orgerie-La Barbotière, sur la commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies, le conseil municipal a validé une modification d'aménagement, consistant au remplacement de la mise en place de gabions, par des travaux de terrassement et d'enrochement, qui entraînent une moins-value de 30 528,95 € H.T.

Indemnité de gardiennage des églises de Montréverd :

Conformément aux dispositions des circulaires ministérielles du 8 janvier 1987, du 7 mars 2019 et du 29 juillet 2011, le conseil municipal a validé le versement d'une indemnité annuelle de gardiennage des églises à la Paroisse des Pères Beaudouin et Monnereau, pour les 3 églises situées dans le périmètre de la commune de MONTRÉVERD, d'un montant de 126,91 € par église à compter du 1er janvier 2024, soit un montant global de 380,73 €.

Acquisition de voies appartenant à l'Association Foncière Montréverd :

Le conseil municipal a validé l'acquisition à l'euro symbolique, de voies appartenant à l'Association Foncière

Montréverd, desservant des habitations, empruntées pour le transport scolaire, ou encore utilisées lors des évènements se déroulant sur le site de la Chabotterie.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Plan Petite-Enfance Montréverd :

Les deux Commissions : « Jeunesse et Citoyenneté » et « Vie Scolaire et Périscolaire », ont travaillé conjointement, au vu notamment des études menées par l'observatoire de Terres de Montaigne Communauté d'Agglomération, à l'élaboration d'un Plan Enfance – Petite Enfance - Jeunesse, pour la période 2023-2030, dont le projet a été validé lors du conseil municipal du 26 octobre 2023.

Plan Communal de Sauvegarde :

Le conseil municipal a validé le Plan Communal de Sauvegarde, fusionnant les 3 anciens documents de chacune des communes déléguées, sur lequel les élus travaillent depuis plusieurs mois maintenant, et qui a fait l'objet d'une présentation à destination des conseillers municipaux, agents et référents de quartiers le mardi 14 novembre à 19 heures à la salle polyvalente de Mormaison.



Réunion de présentation du Plan Communal de Sauvegarde du 14 novembre à Mormaison.



Vous trouverez avec votre mag, votre “Document d’Information Communal sur les Risques Majeurs” à conserver précieusement !

Projet de Territoire 2024-2034 :

Avant la mise en œuvre de la fusion des communes déléguées de Saint-André-Treize-Voies / Saint-Sulpice-Le-Verdon / Mormaison, pour créer la commune nouvelle de Montréverd, un travail en commun avait été réalisé, avec un accompagnement du cabinet NEPSIO, qui avait débouché sur une étude d'opportunité et de faisabilité, et une réflexion sur un projet de territoire.

En 2026, dans près de 2 ans, Montréverd aura 10 ans. Le projet de territoire établi en 2016 aura permis la mise en œuvre d'un programme d'actions ambitieux, qui n'aurait pu voir le jour sans la commune nouvelle :

- 1°) Mise en œuvre du programme d'Adaptation au Handicap de l'ensemble des locaux communaux ;
- 2°) Réalisation d'un complexe football et d'un ensemble de vestiaires aux normes sur la commune déléguée de Mormaison ;
- 3°) Réalisation de la médiathèque « Le 3 Lieu » sur Mormaison avec renouvellement de l'ensemble du mobilier et avec la réalisation d'un commerce de proximité ;
- 4°) Réhabilitation de la Mairie de Saint-Sulpice-Le-Verdon, avec création d'une bibliothèque, d'une salle multifonctions et de salles des associations et renouvellement de l'ensemble du mobilier ;
- 5°) Réalisation d'un A.L.S.H. / petite Crèche, à Saint-André-Treize-Voies ;
- 6°) Réhabilitation du parc de la Guérivière à Mormaison ;
- 7°) Réhabilitation de l'espace-vert rue Concorde, de la Place Concorde, création d'un city stade à Saint-Sulpice-Le-Verdon ;
- 8°) Réhabilitation de la voie de liaison entre Saint-André-Treize-Voies et Saint-Sulpice-Le-Verdon, avec création d'une Voie Centrale à Chaussée Banalisée ;
- 9°) Rénovation de la cuisine scolaire de Saint-Sulpice-Le-Verdon ;
- 10°) Réhabilitation de 2 foyers des jeunes et construction d'un nouveau foyer des jeunes à Saint-Sulpice-Le-Verdon ;
- 11°) Réhabilitation et changement de la signalétique des rues et des bâtiments ;
- 12°) Réhabilitation de la Place de la Trêve avec réalisation d'un nouveau commerce de proximité, rachat de l'ancien salon de coiffure pour favoriser sa réouverture avec de nouveaux gérants ;

13°) Réalisation de lotissements : Extension lotissement le Chatelier (MMN) et La Bonnelière (SSLV). Réalisation des nouveaux lotissements du Bois-Vert (SSLV) et de l'Orgerie-la Barbotière (SATV) ;

14°) Réalisation de nouvelles aires de jeux enfants sur les 3 communes déléguées ;

15°) Démolition des bâtiments dangereux : Vestiaires de Saint-Sulpice-Le-Verdon et Mormaison, foyer des jeunes de Saint-Sulpice-Le-Verdon ;

16°) Mise en place d'un programme espaces-verts : Démarche « 0 phyto » avec plan de communication et Plan de Gestion Différenciée ; Label « Villes et villages fleuris » ;

17°) Mise en place d'un plan d'économie d'énergie : Re-lampage des éclairages publics et adaptation des horaires d'allumage et d'extinction ; Re-lampage Leds des éclairages des salles de sports ; Achat de décoration de Noël Leds ;

18°) Achat de nouveaux matériels pour le personnel : flotte véhicule électrique, matériels portatifs...

Afin d'anticiper sur l'avenir et de prévoir les adaptations à venir par rapport aux besoins de notre population, il est proposé au Conseil Municipal de relancer les études nécessaires à l'établissement d'un nouveau projet de territoire, prenant en compte l'ensemble des défis à venir, en recourant aux services de cabinets spécialisés.

Cela permettra de :

- Faire l'état des lieux de l'ancien projet de Territoire, élaboré en 2016 (voir ce qui a été fait et ce qui reste à faire)
- Faire une analyse du fonctionnement de la commune nouvelle.
- Faire un état des compétences entre l'Agglomération Terres de Montaigne et la Commune, notamment en ce qui concerne la complémentarité et la transversalité.

D'anticiper les nouvelles réglementations : ZAN, réglementation thermique,...

Ces études devront porter sur l'ensemble des compétences communales. D'une durée d'au moins 6 mois, elles devront intégrer les réflexions intercommunales et communales, servir de feuille de route municipale et décliner les actions et orientations à mener pour les 10 prochaines années.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE DEUX LOGEMENTS LOCATIFS COMMUNAUX

La commune de Montréverd est propriétaire de deux logements locatifs (anciens gîtes) dans le centre bourg, à côté de l'église, de la commune déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon.

Au même titre que les propriétaires bailleurs privés, les collectivités territoriales mettant des logements en location se doivent de fournir des logements respectant certains critères de décence énergétique.

C'est dans ce cadre que la commune a fait réaliser des audits énergétiques en 2023 sur ces deux logements.

La conclusion de ces audits précise qu'afin de poursuivre la mise en location de ces logements dans les années à venir, la commune va devoir procéder à des travaux de rénovation énergétique.

Ainsi, courant de l'année 2024, un bureau d'études sera sollicité pour établir un chiffrage précis de l'ensemble des travaux à réaliser pour qu'en 2025 les travaux soient lancés.

Une partie du coût financier de ces travaux sera couverte par le produit de la vente du bâtiment communal « Art Laser » présent sur la commune déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAIRIE DÉLÉGUÉE DE SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

Les épisodes caniculaires de ces dernières années ont mis en avant le besoin réel de procéder à une rénovation énergétique de la mairie déléguée de Saint-André-Treize-Voies. En période estivale, le travail des agents situés à l'étage de la mairie devient très compliqué.

Ainsi, il a été décidé de réfléchir à sa rénovation, ainsi qu'à son réaménagement et/ou agrandissement afin d'apporter plus de modernité et de confort pour nos agents communaux.

Les études seront lancées à cet effet courant de l'année 2024.



TRAVAUX DANS LA MAIRIE DÉLÉGUÉE DE MORMAISON

Durant l'année 2024 des travaux de modernisation seront menés au niveau de la mairie déléguée de Mormaison.

Ces travaux d'embellissement consisteront entre autres en la réalisation de peintures en extérieur sur la façade et le mur de clôture et intérieur dans plusieurs pièces.



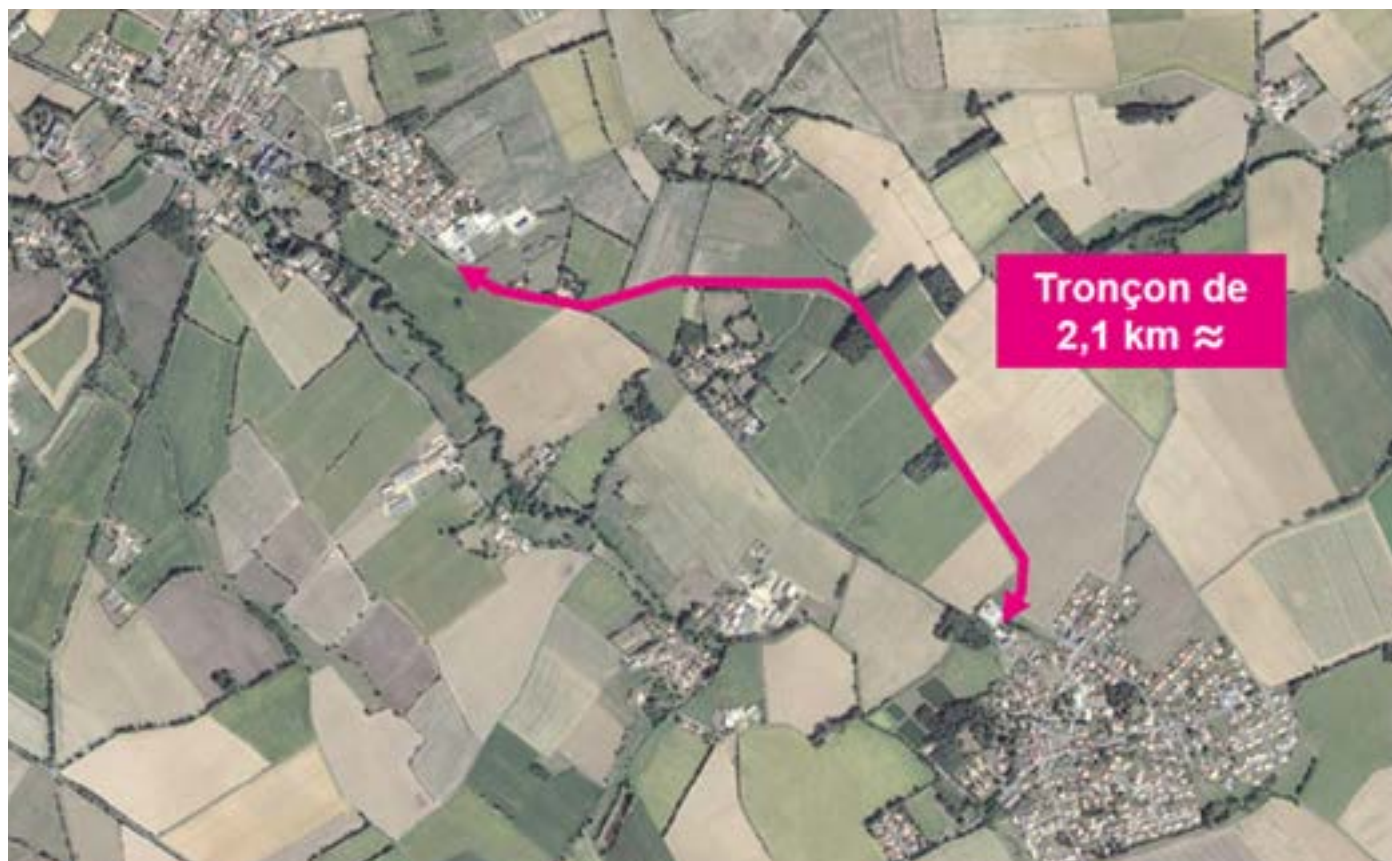
PROCHAINEMENT UN NOUVEL AMÉNAGEMENT CYCLABLE SUR MONTRÉVERD

Terres de Montaigne va lancer des travaux d'aménagement d'une voie cyclable entre les communes déléguées de Mormaison et Saint-Sulpice-le-Verdon. Ce projet sera réalisé dans le cadre du schéma vélo intercommunal qui prévoit de relier toutes les communes de son territoire grâce à un réseau de 100 kilomètres d'aménagements cyclables.

Cette nouvelle voie de circulation dédiée aux vélos et piétons facilitera l'accès aux commerces, aux services, aux entreprises et aux équipements des deux communes déléguées ; encourageant ainsi la pratique du vélo au quotidien ou en loisirs.

Cet aménagement cyclable garantira la sécurité des usagers et apaisera les circulations.

2.1 kilomètres seront aménagés de chaudières et d'une bande cyclable matérialisée le long de la départementale 7 en sortant de l'agglomération de la commune déléguée de Mormaison. Elle empruntera le chemin de remembrement pour regagner l'entrée d'agglomération de la commune déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon. Plusieurs chicanes visant à ralentir le trafic seront également mises en place.



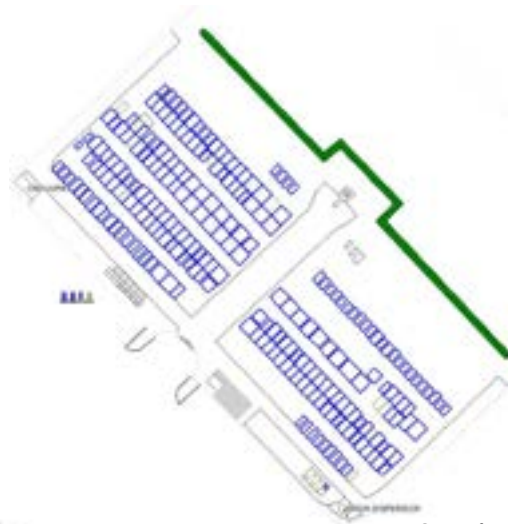
CIMETIÈRES : LA GESTION DES CONCESSIONS FACILITÉE

Certains d'entre vous l'auront peut-être remarqué un drone a procédé à une numérisation des tombes et monuments des trois cimetières de Montréverd. Ce recensement numérique va permettre à nos agents de gérer plus facilement les concessions. Vous trouverez ci-contre le résultat de ces travaux avec les plans qui nous ont été restitués.

Nous rappelons que nos cimetières disposent de concessions classiques et que, depuis cette année, une harmonisation a été faite pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses de familles procédant à des crémations. Ainsi chaque cimetière dispose de columbariums, de jardins du souvenir et de cavurnes.



Cimetière de Saint-Sulpice-le-Verdon



Cimetière de Saint-André-Treize-Voies



Cimetière de Mormaison

La sélection d'un emplacement sur le plan permet d'accéder à la fiche complète de la concession : son titulaire, sa durée, son année d'acquisition, les personnes inhumées... et facilite ainsi les recherches de l'agent.

LOTISSEMENTS COMMUNAUX

Au moment où vous lisez cet article les travaux de viabilisation de nos deux lotissements « L'Orgerie la Barbotière » sur Saint-André et « Le Bois Vert » sur Saint-Sulpice sont quasiment terminés. La pluviométrie exceptionnelle des mois d'octobre et novembre a eu pour effet de différer les derniers chantiers. Il reste désormais à implanter certaines clôtures et espaces verts mais les compromis de vente peuvent être signés. Il ne reste que très peu de lots libres. Pour tout renseignement ne pas hésiter à contacter le service urbanisme dont voici le rappel de l'adresse mail : urbanisme@montreverd.fr

La commission urbanisme travaille dès maintenant sur de futurs projets, nous y reviendrons dans quelques mois.



LA COMMUNE DE MONTRÉVERD SE MET AUX COULEURS DES FLORALIES 2024

Le Département de la Vendée s'est engagé aux côtés du comité des Florales en qualité de partenaire majeur, pour accueillir la **13^{ème} édition des florales internationales du 17 au 26 mai 2024** au cœur du domaine de la Chabotterie à Montréverd.

Mireille HERMOUET, conseillère départementale, en charge des Florales, rappelle que « c'est une fierté de recevoir un événement aussi exceptionnel. Nous partageons l'audace d'une édition inédite proposée pour la première fois en milieu naturel. Elle permettra aux 200 exposants, venus du monde entier, de s'exprimer, de créer des sculptures végétales sous le thème « Jeux de Fleurs », en clin d'œil aux jeux olympiques 2024 ».

Aussi, de nombreux décors vont être mis en place sur nos différents espaces, merci à tous les bénévoles qui s'activent, dès à présent, auprès des services techniques pour leurs réalisations.

Associations, entreprises, particuliers... participez également à l'embellissement de notre commune.

Pour que la fête soit entière, le Département invite les Vendéens à partager son enthousiasme et les encourage à fleurir et embellir leur commune aux couleurs des Florales.

Que cette fête soit l'occasion de sublimer notre cadre de vie et de réussir encore une fois une nouvelle aventure collective !

Vive les Florales internationales !



Nos bénévoles s'activent pour la décoration de la commune.

Vous pouvez devenir bénévoles pour Les Florales 2024 (arrosage, parkings...)

Un formulaire à compléter est disponible à l'accueil de la Mairie ou sur le site internet :

www.comite-des-florales.com

onglet : Edition 2024 > devenir bénévole



Vous avez des livres à rendre mais vous ne pouvez pas passer pendant les horaires d'ouverture de la bibliothèque ?

Depuis le mois de novembre une boîte de retour extérieure a été installée devant la médiathèque du 3 Lieu, sur la commune déléguée de Mormaison. Cette boîte permet aux lecteurs de rendre les documents qu'ils ont empruntés dans le réseau à n'importe quelle heure et n'importe quel jour même si la médiathèque est fermée. Cette boîte permet de faciliter les retours d'ouvrages et va permettre une meilleure circulation.

Installée par les services techniques de la commune, sous le préau de la médiathèque, la boîte est entièrement sécurisée et possède des amortisseurs qui évitent que les ouvrages soient abîmés lors de leur chute.

Nouveauté !



L'AGENDA Restez connecté
à votre commune
**DES ANIMATIONS
DE MONTREVERD**

de janvier à Juin 2024

RETOURS SUR LES ANIMATIONS

Vous avez été nombreux à participer aux animations de ce deuxième semestre 2023 ! Merci à vous, merci aux différents intervenants et merci à tous les bénévoles qui se sont investis !

Nous espérons vous voir nombreux à nos prochaines animations.

Pour suivre l'actualité des bibliothèques n'oubliez pas de vous abonner à notre page facebook :

[f bibliothèques de Montréverd](#)



PÔLE ENFANCE MONTRÉVERD ENQUÊTE FAMILLES

Nous sommes à 9 mois de l'ouverture du Pôle Enfance Montréverd. Afin de mieux connaître les besoins des utilisateurs, la commission a lancé au mois d'octobre une enquête auprès de toutes les familles de Montréverd.

Les résultats ont été présentés à la réunion publique du 7 novembre 2023. Ils montrent l'intérêt et l'attente des familles pour la petite crèche et l'accueil de loisirs.

La prochaine grande étape va être la composition et le recrutement des futures équipes. Ce travail se fera en collaboration avec Familles Rurales Montréverd.

Un grand merci à toutes les familles qui ont pris le temps de répondre au questionnaire !



PLAN PETITE ENFANCE / ENFANCE 2023 – 2030

Conjointement avec la commission Jeunesse, la commission a travaillé sur le plan Petite Enfance / Enfance 2023 – 2030, qui permet de structurer les offres présentes et celles à venir.

Petite Enfance 0 – 3 ans

- Petite crèche : Ouverture 1^{er} septembre 2024 – Saint-André-Treize-Voies.
- Maison d'assistantes maternelles (MAM) : Selon l'étude de Terres de Montaigu sur les modes d'accueil, 8 places sur Saint-Sulpice-le-Verdon et 8 places sur Mormaison.
- Association des Assistantes Maternelles : présente sur les 3 communes déléguées.
- Relais Petite Enfance (RPE) Terres de Montaigu : présent régulièrement sur les 3 communes déléguées.

Enfance 3 – 10 ans

- Périscolaire : 3 structures associatives présentes sur les 3 communes déléguées.
- Restaurant scolaire : 3 structures associatives présentes sur les 3 communes déléguées.
- Offre scolaire :
 - 1 école privée sur chaque commune déléguée.

- Novembre 2024 : Enquête sur l'offre scolaire auprès des familles de Montréverd. En fonction du résultat, des discussions pourront avoir lieu avec la Direction de l'Enseignement Catholique (DEC) et l'Inspection Académique.

- Transport scolaire : à organiser à partir des 3 périscolaires en fonction des résultats de l'enquête sur l'offre scolaire, pour desservir les écoles de Montréverd.



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS EST INSTALLÉ !

Les membres de la commission jeunesse et citoyenneté félicitent les jeunes élus et remercient chaleureusement les enseignants et les familles pour leur participation.

Sous la présidence de Damien Grasset, Maire de Montréverd, et avec le concours de Françoise Douillard, référente CME au sein de la commission, le conseil est désormais installé ! Ce mandat d'une année permettra de mettre en place 3 projets, choisis le jour de l'installation sur les thèmes suivants : environnement, sport et solidarités.

Bravo à : Julia Viaud, Maëlys Allaire, Anaé Arculéo, Nino Chaigneau, Lya Daunas, Inès Charbonnier, Noé Delhommeau, Khyme-Lys Rivière, Jackson Tourancheau, Lucie Vilaine, Jade Fortineau (*absente sur la photo*), Inès Taïch, Laureline Drouet (*absente sur la photo*), Samuel Hervouet et Ilyes Taïch.



UNE AMBITION JEUNESSE QUI SE POURSUIT POUR LES 11-18 ANS !

A l'issue du travail réalisé en commun par la Commission Jeunesse & Citoyenneté et la Commission Vie Scolaire & Périscolaire, un projet de *Plan Petite-Enfance, Enfance, Jeunesse* a été élaboré pour notre commune, et voté en Conseil Municipal.

Au-delà des activités hebdomadaires qui continueront dans chacune des 3 communes déléguées via l'Espace jeunes MONT'REPERE (dédié aux 11/14 ans), et de l'action « Argent de Poche » (dédiée aux 16/17 ans) qui sera reconduite pour les 3 prochaines années, nous poursuivons notre ambition jeunesse avec **2 projets majeurs pour 2024-2026** :

- La mise en place du « **Passeport du Civisme** » dédié à tous les Montréverdois de 10/11 ans - en lien avec le Conseil Municipal des Enfants - qui aura vocation à déployer des actions civiques et de solidarité à l'échelle de notre territoire.
- La création d'**INITIATIVES JEUNES** pour les 15/18 ans, qui aura vocation à proposer des idées et mettre en œuvre des actions en semi-autonomie.

Les travaux débiteront en 2024 au sein de la commission pour avancer sur ces 2 nouveaux projets. N'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie si vous souhaitez contribuer à nos réflexions !



LE 11 NOVEMBRE, UN DEVOIR DE MÉMOIRE POUR TOUS.

Le Conseil Municipal Enfants était présent à la cérémonie du 11 novembre. A cette occasion, les jeunes élus ont déposé des roses au pied des monuments aux morts de la commune, et ont levé les drapeaux de devoir de mémoire bénis le jour même à l'église.

La commission remercie les Soldats de France - UNC pour leur engagement auprès du CME, qui permet à chacun de perpétuer le devoir de mémoire.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LA MUTUELLE COMMUNALE

Afin de permettre le meilleur accès aux soins des habitants de la commune de Montréverd, le président du CCAS a renouvelé les conventions de mutuelle communale avec les Mutuelles Ligériennes et AXA.

Ce dispositif à visée solidaire permet de **faire bénéficier les habitants d'une même commune d'un tarif préférentiel pour leur complémentaire santé.**

Aucune condition n'est requise pour y souscrire, si ce n'est d'être résident de Montréverd.

Pour rappel, les contrats ne sont conclus qu'entre le souscripteur et la mutuelle. Si vous souhaitez **bénéficier de l'offre de mutuelle communale**, contactez la mairie afin d'obtenir les coordonnées des mutuelles.



Proposez vos projets

du 1^{er} janvier au 15 mars 2024

Vous avez une idée ? déposez votre projet !

L'engagement citoyen constitue un enjeu démocratique majeur, garant de la cohésion sociale et du « vivre ensemble ». À ce titre, le Conseil Municipal de la commune de Montréverd, a souhaité dans son projet de mandat 2020 - 2026 ouvrir de nouvelles possibilités aux Montréverdoises et Montréverdois à travers un **processus de démocratie participative**.

Qu'est-ce que le budget participatif ?

Le budget participatif vous permet de **proposer** des projets concernant votre commune pour lesquels **vous pourrez voter**. Les projets plébiscités seront ensuite réalisés par les services de la Commune de Montréverd.

Critères de recevabilité des projets

Le budget participatif finance des projets structurés et non des idées / suggestions.

Des **critères cumulatifs de recevabilité** sont exigés et figurent dans le règlement (cahier détachable au milieu de ce Mag).

Ne sont pas éligibles au budget participatif, les projets portant sur les bâtiments relevant d'autres administrations, le domaine privé : copropriété, commerces... ou encore les transports publics et leurs infrastructures.

Les **projets** peuvent être proposés à titre **individuel ou collectif** par commune déléguée pour un projet Montréverd.

Comment monter son projet ?

Le projet proposé doit être suffisamment détaillé. Le formulaire « **Je propose un projet** » (figurant en cahier détachable au milieu de ce Mag) est là pour vous guider.



RÈGLEMENT DU BUDGET PARTICIPATIF

Le présent règlement vaut pour la campagne 2024, année de la mise en place du budget participatif au sein de la municipalité.

ARTICLE 1 : Le principe

La commune de Montréverd consacre une partie de son budget d'investissement au budget participatif et accompagne les citoyens dans la démarche. Celui-ci permet aux **citoyens à partir de 16 ans** de proposer et/ou voter pour des projets qui répondent à leurs besoins.

ARTICLE 2 : Le territoire

Le budget participatif porte sur le territoire de la commune de Montréverd et concerne tous les lieux publics et libres d'accès : une rue, une place, un parc...

ARTICLE 3 : Le montant affecté au budget participatif

Le budget participatif dispose d'une enveloppe de **30 000 € fractionnable**.

ARTICLE 4 : Les objectifs

Placer le citoyen au cœur des choix budgétaires de la commune par l'ouverture d'un espace de démocratie directe et participative.

Créer un espace d'échange entre citoyens, élus et services municipaux permettant de mieux comprendre le fonctionnement municipal, la gestion budgétaire, la faisabilité technique des projets.

Créer du lien entre les citoyens à travers le débat et la co-construction de projets fédérateurs.

Permettre aux citoyens de comprendre et d'agir dans l'intérêt général.

ARTICLE 5 : Le calendrier

Etape 1	Du 1 ^{er} janvier au 15 mars	Dépôt des dossiers de projets
Etape 2	Du 16 mars au 31 mai	Etude des projets par les services de la commune : recevabilité, faisabilité.
Etape 3	Juin 2024	Choix des projets par vote
Etape 4	2024 - 2025	Réalisation des projets élus
Etape 5	Fin 2025	Bilan

ARTICLE 6 : Détail des étapes

1 – Lancement d'appel à projets

Un article explicatif sera dans le Mag#16 de janvier 2024. Seront joints le règlement et la partie « **je propose un projet** » à compléter et déposer en Mairie **avant le 15 mars 2023**.

2 – Dépôt des projets

Vous avez une idée, un besoin... alors seul ou en groupe, vous pouvez élaborer un projet pour y répondre et devenir ainsi porteur de projet. Chaque projet doit obligatoirement être exposé dans le formulaire « **je propose un projet** » prévu à cet effet, disponible en Mairie, sur demande par courriel et téléchargeable sur le site internet de la commune **www.montreverd.fr**

Mode de dépôt :

Par courriel : communication@montreverd.fr en précisant dans l'objet : budget participatif

A l'accueil des Mairies déléguées sous enveloppe avec la mention : budget participatif

3 – Etude de recevabilité et des projets

L'étape de dépôt terminée, les élus référents :

- Lionel Bossis, adjoint référent
- Delphine Brisson
- Françoise Douillard
- Lucile Douillard
- Rodolphe Martin
- Florence Rousseau
- Marine Veres-Douillard

Damien Grasset, Maire, Patrick Plamont, DGS, les responsables de commissions et le responsable des services techniques, réalisent une étude de recevabilité des projets. Le but est de contrôler que les projets sont éligibles vis-à-vis des critères.

Les critères cumulatifs de recevabilité de chaque projet sont :

- ☐ Respectant l'intérêt général et à visée collective
- ☐ Localisé sur le territoire de Montréverd,
- ☐ Respectueux de l'environnement,
- ☐ Déposé dans les délais annoncés,
- ☐ Suffisamment précis pour être estimé juridiquement, techniquement et financièrement,
- ☐ Ne génère pas ou peu de frais de fonctionnement,
- ☐ Les bénéfices générés par son utilisation ou son usage ne sont pas privatifs,
- ☐ Non relatif à l'entretien normal et régulier de l'espace public,
- ☐ Non existant ou en cours sur la commune, en concurrence avec un projet actuel,
- ☐ Ne concerne pas de prestations d'étude,
- ☐ Respectant le montant alloué figurant à l'article 3,
- ☐ Respectant les compétences communales,
- ☐ Techniquement réalisable,
- ☐ Non diffamatoire, non discriminatoire,
- ☐ Réalisable en 2024-2025.

A l'issue de cette analyse, les projets retenus pourront faire l'objet d'une demande de complément auprès des porteurs de projets. S'il s'avère qu'après instruction, un projet n'entre plus dans les critères de recevabilité, le porteur en est informé.

A la fin de cette démarche, le Conseil Municipal sélectionnera les projets retenus qui seront soumis au vote des Montréverdois(e)s et feront l'objet d'une synthèse en vue d'une publication sur le site internet.

4 – Vote des habitants de Montréverd

Le choix final se déroule par vote des Montréverdois(e)s de + de 16 ans. Chacun s'engage à ne voter qu'une seule fois. Chacun pourra s'exprimer sur son intérêt pour le projet en jugeant chaque projet retenu de type préférentiel, à savoir :

• *J'adore, coup de cœur* • *J'aime bien, c'est intéressant* • *Je ne suis pas convaincu*

Afin qu'un projet soit validé, il sera nécessaire que 50 % des scrutins exprimés accorde au projet les appréciations « j'aime bien, c'est intéressant » et « j'adore, coup de cœur ».

La période de vote aura lieu au mois de juin auprès des agents d'accueil des Mairies déléguées aux horaires d'ouverture habituels.

Le dépouillement sera assuré par les membres de la commission communication qui désignera en son sein, un président et un secrétaire de séance.

5 – Annonce des projets retenus

Après le dépouillement par la commission, la municipalité annoncera par ses canaux de communication, les résultats des projets qui seront réalisés dans le cadre du budget participatif.

6 – Réalisation des projets

Les projets retenus seront adoptés par le Conseil Municipal dans le cadre du vote du budget. La commune procédera ensuite à la réalisation des projets.

La commune communiquera régulièrement sur la réalisation de chaque projet.

ARTICLE 7 : Coordination

La coordination du dispositif budget participatif est assurée par la commune de Montréverd et ses services.

Les élus de la commission communication sont à votre disposition pour répondre à vos questions ou vous aider à réfléchir à votre projet :

- Lionel Bossis, adjoint référent	- Delphine Brisson	- Françoise Douillard	- Lucile Douillard
- Rodolphe Martin	- Florence Rousseau	- Marine Veres-Douillard	

Contact privilégié : Patricia Leroy, agent en charge de la communication.

Fait à Montréverd, le 14 décembre 2023
Le Maire, Damien GRASSET

PORTEUR DE PROJET

☐ Individuel ☐ Collectif : nom du collectif (association)

Personne référente du projet

Nom : Prénom :

Âge : Téléphone :

Mail :

Adresse :

..... 85260 MONTRÉVERD

LE PROJET

TITRE (précis et concis)

Catégorie : ☐ Cadre de vie ☐ Patrimoine ☐ Jeunesse ☐ Environnement

☐ Sport ☐ Culture Autre

LOCALISATION DU PROJET (adresse commune déléguée – joindre un plan de localisation)

.....
.....
.....

DESCRIPTION DU PROJET (DECRIVEZ LE PLUS PRECISEMENT POSSIBLE)

En quoi consiste ce projet ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

A qui profitera ce projet ?

.....
.....
.....

Quels seront les avantages d'un tel projet ?

.....
.....
.....

MONTANT ESTIMÉ DU PROJET

Estimation du coût :

LISTE DES ELEMENTS COMPLÉMENTAIRES QUE VOUS SOUHAITEZ JOINDRE AU DOSSIER

Vous pouvez joindre à votre dossier tous les éléments utiles pour faciliter sa compréhension : schéma, dessin, plan, photo...

Numérotez vos pièces et reportez les dans le tableau ci-dessous :

N°	Nom de la pièce (ex : photo du lieu d'implantation)

AUTORISATIONS LIÉES AU DEPOT DU PROJET

- ☐ En déposant un projet et en signant ce dossier, je déclare accepter les termes du règlement du budget participatif,
- ☐ J'autorise la Mairie à diffuser les images des présentations publiques du projet,
- ☐ Je déclare accepter la publication des éléments de mon projet afin que les citoyens de Montréverd puissent en prendre connaissance,
- ☐ En renseignant ce formulaire, j'autorise que les informations qui y figurent soient utilisées pour ma candidature au budget participatif.

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la Commune de Montréverd à des fins légales. Ce traitement est basé sur le consentement Elles sont conservées pendant une durée de 10 ans et sont destinées à un usage interne aux agents en charge du suivi administratif du dossier et aux membres de la commission communication de la commune de Montréverd.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous disposez d'un droit d'accès aux données, de rectification des données, d'effacement des données, de limitation du traitement, de portabilité des données, d'opposition au traitement, d'opposition au transfert de données pour motif légitime à moins que la loi ou la réglementation en vigueur ne s'y oppose.

Pour exercer vos droits, vous devez nous adresser un courrier, accompagné de la photocopie d'un titre d'identité comportant votre signature, à l'adresse postale suivante : 1 rue de la Mairie 85260 MONTRÉVERD – ou à l'adresse électronique : mairie@montreverd.fr . Contact du délégué à la protection des données : dpo@ecollectivites.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale.

A Montréverd, le

Nom et signature du porteur de projet :

.....

LISTE DES PIÈCES POUR DÉPOSER VOTRE DOSSIER

- ☐ Le dossier de candidature « Je propose un projet » complété et signé
- ☐ Une photocopie d'une pièce d'identité du porteur de projet
- ☐ Les documents figurant dans la liste des éléments complémentaires



#Vie associative

APEL ÉCOLE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE MORMAISON

Pour cette nouvelle année scolaire, l'association des parents d'élèves de l'école a débuté ses actions par une vente de jus de pomme. Ce jus de pomme étant très apprécié, nous avons préparé 400 bouteilles de plus que l'année dernière.

Comme les années précédentes, nous avons fait intervenir une photographe pour les photos de classe en septembre et organisé une vente de tartiflette au mois de novembre.

Cette année, conjointement avec l'OGEC nous avons innové en organisant le 25 novembre dernier, un marché de Noël à l'école. Plusieurs exposants étaient présents (*vente de miel, saucissons, cosmétiques, bricolages...*) accompagnés des élèves de CM1 et CM2 qui ont interprété à cette occasion des chants de Noël.

Merci aux exposants et aux parents pour leur participation.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour cette année 2024.



ÉCOLE NOTRE DAME SAINT-SULPICE-LE-VERDON

C'est tout naturellement que les élèves et l'équipe enseignante de l'Ecole Notre-Dame ont fait leur rentrée en septembre dernier. Comme à son habitude, l'année scolaire promet d'être haute en couleur « olympiques » et « semée » de projets, reflets de l'actualité mondiale et locale !

Samedi 13 janvier 2024 - Inscription pour les futures petites sections nées en 2021 (10h30 – 12h).

Dimanche 04 février 2024 – Apéritif Concert, à la Salle Concorde.

Vendredi 15 mars 2024 – Carnaval à l'École

Samedi 22 juin 2024 – Fête d'Été.

Infos Utiles :

- L'APEL et l'OGEC accueillent volontiers de nouveaux bénévoles. Pour les rejoindre :

- ✉ apel@stsulpiceleverdon-notredame.fr

- ✉ ogec@stsulpiceleverdon-notredame.fr

- Pour suivre les actualités : suivez la page Facebook de l'APEL et le site de l'école :

- 🌐 <https://stsulpiceleverdon-notredame.fr>

- Pour contacter l'école, écrivez à :

- ✉ direction@stsulpiceleverdon-notredame.fr



ÉCOLE NOTRE DAME - ÉCOLE SAINT-JOSEPH ÉCOLE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

Un nouveau lien se crée à Montréverd...

Les 390 enfants répartis en 17 classes sur nos trois écoles privées ont repris le chemin de l'école avec joie ! Cette année, les équipes ont fait le choix d'un thème commun : « **En route pour les JO !** ».

Tout au long de l'année nos élèves échangeront sur le **SPORT** : animations sportives, rencontres, ouverture sur le Monde... L'année se clôturera par un grand rassemblement de toutes les écoles privées de Terres de Montaigne les 27 et 28 juin 2024.

Autres évènements à retenir :

Classe de neige à Saint Lary pour les 84 CM1/CM2 de Mormaison et Saint-Sulpice-Le-Verdon : du 18 au 22 Mars.

Parcours Florales « Jeux de fleurs » pour 7 de nos classes en lien avec les Florales 2024 à La Chabotterie.

Chantemai pour les CM1/CM2 des 3 écoles : du 27 au 31 Mai.

INSCRIPTIONS DES FUTURES PETITES SECTIONS (nés en 2021)

Saint-André-Treize-Voies :

Vendredi 12 Janvier (17h-19h)

Mormaison et Saint-Sulpice-le-Verdon :

Samedi 13 Janvier (10h30-12 h)

MAILS :

✉ direction-ecole@mormaison-saintlouis.fr

✉ direction@saintandreitreizevoies-ecole.fr

✉ direction@stsulpiceleverdon-notredame.fr

OGEC ÉCOLE SAINT-JOSEPH SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

«L'OGEC a organisé la tartiflette et nous tenions à remercier toutes les personnes ayant participé.

Concernant la traditionnelle fête des battages qui est historiquement rattachée à l'école, vous pouvez prendre note du dimanche 4 août 2024, date à laquelle elle se déroulera.

Pour que cette fête soit une réussite, nous comptons sur un maximum de bénévoles.

Alors, si vous souhaitez nous rejoindre pour les préparatifs (distributions d'affiches, mise en place...) et pour le jour J, vous pouvez écrire à l'adresse suivante :

✉ fetedesbattages@gmail.com

et n'hésitez pas à relayer la date auprès de vos proches.»



LA VERDONDINE



Amis marcheurs, à vos agendas! La Verdondine se déroulera le **samedi 20 avril 2024**.

Nous vous proposerons deux nouveaux parcours d'une dizaine de kilomètres avec toujours deux formules au choix : la marche gourmande pour découvrir ou redécouvrir les restaurants de Saint-Sulpice-le-Verdon ou la balade barbecue pour déguster une délicieuse viande grillée locale.

Les départs se dérouleront à la Salle Concorde à Saint Sulpice le Verdon, de 17h30 à 19h30.

Les marcheurs de ces 2 randonnées semi-nocturnes se retrouveront à la Salle Concorde pour le dessert.

Début mars, des flyers seront distribués dans vos boîtes aux lettres et les inscriptions pourront débuter.

Nous vous attendons nombreux pour la prochaine Verdondine!

Suivez-nous sur facebook : [f La Verdondine](#)

L'équipe Verdondine de l'école Notre Dame de Saint-Sulpice-le-Verdon.



FAMILLES RURALES

Pour cette rentrée 2023, l'association Familles Rurales Montréverd innove et propose **deux nouvelles activités** pour le public adulte :

Du multisports le lundi soir (20h30/22h) à la salle de sports de Mormaison.

La première séance a eu lieu le 6 novembre. Pratique de sports, individuels et collectifs, connus ou non et découverte de nouveaux sports.



Un atelier théâtre le jeudi soir (20h30/22h) à la salle Saint-André.

L'activité commencerait au premier trimestre 2024. Le tarif n'est pas encore fixé. Une réunion d'information aura lieu courant janvier.

La participation à ces activités nécessite l'adhésion à l'association Familles Rurales pour l'année 2024. :

- 26 € pour les familles
- 9 € pour les seniors

RAPPEL : l'association Familles Rurales Montréverd, c'est aussi le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire de Saint-André-Treize-Voies, l'accueil périscolaire de Mormaison, et trois activités loisirs culture : loisirs créatifs, gym et chorale.

Au plaisir de vous retrouver!

Pour tout renseignement

(horaires, lieux, inscriptions...) ou envie de vous investir, rapprochez-vous des services concernés ou contactez l'association FAMILLES RURALES MONTRÉVERD :

📍 Mairie - 1 Rue de la Mairie

Saint-André-Treize-Voies - 85260 MONTRÉVERD

☎ 07-61-02-84-88

✉ famillesrurales.montreverd@gmail.com

f « Familles Rurales Montréverd »

CONTACTS :

Restomino

Restaurant scolaire à Saint-André-Treize-Voies

Contact direct :

☎ 02 51 07 32 47

✉ restominorestaurantscolaire@gmail.com

Graine de Malice

Accueil périscolaire à Saint-André-Treize-Voies

Contact direct :

☎ 02 51 34 76 59

✉ grainedemalice85@gmail.com

Le Mille Pattes

Accueil périscolaire à Mormaison

Contact direct :

☎ 02 51 34 39 08

✉ periscolaire.lemillepattes85260@gmail.com

Loisirs Créatifs (mardi après-midi 14h30 à 18h)

Gym d'entretien (lundi matin 10h à 11h)

Chorale (mardi matin 10h à 11h30)

Contact :

☎ 07 61 02 84 88

✉ famillesrurales.montreverd@gmail.com

ADMR



Aide à domicile proche de chez vous.

L'ADMR propose ses services pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap (*ménage, repassage, aide à la toilette, courses, téléassistance*) et les familles, également les gardes d'enfant à domicile, relais-école.

L'association locale située à L'Herbergement reste un endroit essentiel de rencontre aussi bien pour les personnes aidées que pour les aides à domicile et les bénévoles, dans le but d'y garder un lien.

Nous accueillons les nouveaux bénévoles pour la continuité du service.

Nouveauté!



Un service d'accompagnement et de répit aux aidants familiaux "Bulle d'Air" est en place dans notre Département.

Contact : 02 51 44 11 55

Renseignements et contacts :

Association locale ADMR de L'Herbergement - Montréverd
5, place de l'Eglise 85260 L'Herbergement
Tél. 02 51 42 44 61 - terresdemontaigu@admr85.org
Permanence physique tous les mardis de 9 h à 12 h 30

ASSOCIATION LOCALE ADMR DU SSIAD

L'association dans son rôle de prévention santé a organisé le 19 octobre 2023 une animation sur le thème de la nutrition. Une trentaine de personnes ont pu participer à cette action de prévention proposée sous forme de jeu co-animé par Dyna'meet et une diététicienne. Appréciée par les personnes présentes, elle s'est clôturée par une collation conviviale autour de la bonne humeur.

Un bénévolat selon vos envies

En complément de l'action des salariés au domicile, une équipe de bénévoles anime l'association dans un esprit de convivialité.

L'association du SSIAD des Rives de la Boulogne cherche de nouveaux talents pour soutenir les salariés, organiser des actions de prévention, et participer à des tâches administratives en lien avec les infirmières coordinatrices.

Être bénévole à l'ADMR c'est : Se rendre utile aux autres, être acteur de son territoire, s'enrichir de nouvelles rencontres.

Rappel :

Le service intervient sur prescription médicale :

- Auprès de personnes âgées de plus de 60 ans, malades ou dépendantes, d'adultes en situation de handicap, lors de prise en charge en HAD (*Hospitalisation à domicile*), et de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés.
- Les aides-soignantes interviennent à domicile, 7 jours/7 si besoin, pour assurer des soins d'hygiène et de confort, et veillent au maintien de l'autonomie.



Service de Soins Infirmiers à Domicile Des Rives de la Boulogne

35 rue Jean XXIII Mormaison

85260 MONTRÉVERD

Tél ; 02 51 43 91 20

ssiad.rivesdelaboulogne@admr85.org

www.admr85.org

SECOURS CATHOLIQUE

Le secours catholique de Montréverd cherche des bénévoles

Cette association est un relais entre les assistantes sociales, la banque alimentaire et les familles dans la précarité.

Les bénévoles interviennent auprès des personnes identifiées par les assistantes sociales, en respectant leurs croyances et leurs origines :

- Un accompagnement pour aider à sortir d'une situation difficile
- L'octroi d'une aide alimentaire distribuée une fois par mois
- Des aides financières sous certaines conditions.

Venez nous rejoindre pour effectuer une ou plusieurs de ces tâches :

- Dialoguer avec les familles bénéficiaires,
- Transporter les denrées de la banque alimentaire ou des partenaires à notre local de Rocheservière,
- Répartir ces denrées suivant le nombre des bénéficiaires,
- Distribuer cette aide dans notre espace,
- Participer à la collecte de la banque alimentaire.

Nous cherchons **un responsable pour la commune de Saint-Sulpice-le-Verdon**, ainsi que des bénévoles.

Vous avez un peu de temps à donner aux autres, faites-vous connaître en déposant vos coordonnées dans la boîte aux lettres de votre mairie ou par mail :

✉ equipelocale.rocheserviere85@secours-catholique.org

Les bénévoles de Montréverd

UN RÊVE INDIEN

Après-midi Loto

L'association « Un Rêve Indien » vous invite à son LOTO qui aura lieu le **dimanche 17 mars 2024** à la salle Saint-André à 14 h00 (Ouverture des portes à 13h)

Réservez votre date pour participer à cet après-midi « détente ».

Nombreux lots sans oublier notre lot surprise !

Bar – Confiserie

Possibilité de réserver vos places :

☎ **06 22 34 07 14** (Valérie BOSSIS)

Nous vous souhaitons à tous un excellent après-midi convivial.



YOGA, UN MOMENT POUR MOI !

Savez-vous que les Adhérents de l'Association Bien-Être Trois Rivières ont entre 29 et 75 ans ? 48 % ont moins de 50 ans. Les dames sont bien représentées ; cependant toute proportion gardée, la progression d'adhérents masculins est de 66 % par rapport à l'année précédente.

De Saint-André-Treize-Voies, de Mormaison, de Saint-Sulpice-le-Verdon, de Rocheservière ou de Vieilleville, actifs ou retraités s'adonnent avec régularité au YOGA dans la Salle polyvalente de Mormaison.

Deux séances d'une heure sont proposées le lundi :

- de 17h45 à 18h45
- de 19h à 20h.

Si vous aussi souhaitez bénéficier du bien-être physique et mental procuré par cette discipline ancestrale qui favorise détente, concentration et souplesse, rejoignez-nous chaque lundi. Un tapis de yoga et une tenue confortable suffisent.

Renseignement et pré-inscription

✉ caigneaux.olivia@gmail.com

☎ **06 77 50 87 91** ou **06 49 20 42 95**



CHASSE SAINT-HUBERT

L'association de chasse Saint-Hubert de Saint-André-Treize-Voies vous informe que pour l'année 2024, la choucroute géante vous sera proposée pour une dégustation à domicile, **samedi 6 avril 2024**. Prenez-en bonne note.

Le Président
Georges BEZIAU

USSAM

Quelques nouvelles de l'USSAM :

De nouveaux objectifs et valeurs font l'unanimité auprès de tous :

Esprit d'équipe / Plaisir

Partage / Éducation / Progression

Album Panini :

Cette année, un album panini va voir le jour afin de fédérer les différents acteurs : joueurs, dirigeants, arbitres, bénévoles, supporters... L'objectif est de collecter les vignettes de chaque membre de notre club afin de compléter son album.

Club house :

Depuis quelques mois maintenant des bénévoles rénovent le mobil home de Saint-André-Treize-Voies en vue d'un futur club house par la suite accessible sur le complexe sportif de Montréverd. Le club a fait le choix de conserver cette structure dans le but d'en faire un véritable lieu de vie à destination des jeunes joueurs notamment.

Label jeunes :

Nos éducateurs et dirigeants ont commencé le renouvellement du label jeunes obtenu il y a trois ans. Cette reconnaissance permet de valoriser le travail effectué par tous les éducateurs, dirigeants, bénévoles au sein de l'école de football. Il atteste d'un encadrement de qualité avec des éducateurs formés.

Foot en Marchant :

Nouveauté cette saison, venez découvrir le foot en marchant, une discipline ouverte aux séniors. Une séance découverte aura lieu durant l'année. N'hésitez pas à vous rapprocher du club si vous êtes intéressés par cette pratique.

Mondial football Montaigu :

Cette année encore, notre club a la chance d'accueillir des matchs du Mondial football Montaigu. En effet, 4 matchs sont prévus sur le complexe sportif de Montréverd. Les affiches et les horaires des rencontres vous seront communiqués rapidement.



Agenda

Vous pouvez dès à présent noter dans vos calendriers les dates suivantes :

Galette des rois : Samedi 6 janvier 2024

Cassoulet : Samedi 16 mars 2024

Mondial football Montaigu :
26 mars 2024 au 1er avril 2024 (4 matchs)

Tournoi inter-entreprise : Mardi 7 mai 2024

Tournoi de sixte : Jeudi 9 mai 2024

Assemblée générale : Vendredi 7 juin 2024



SMASH BASKET



Après une saison 2022-2023 riche en émotions, avec le parcours historique de notre équipe BaskIN vice-championne d'Europe, 3 montées pour nos équipes seniors et les bons résultats de nos jeunes (U13 filles championnes de Vendée), nous sommes ravis que l'engouement autour du SMASH persiste.

Avec 28 équipes engagées en championnat, l'école de basket, nos loisirs, nos sections BaskIN adulte et Mini-BaskIN, notre section Basket Santé, sans oublier nos bénévoles, ce sont près de 370 licenciés inscrits cette saison !

Nouvelle animation pour le SMASH Basket !

Samedi 13 avril 2024 se déroulera la fête du SMASH ! Au programme, repas et soirée dansante animée par un DJ. Un moment de convivialité à partager en famille ou entre amis. Cette soirée se déroulera à la salle Aquarelle de L'Herbergement.

Notre commission animation et nos bénévoles préparent activement cet événement. Nous vous y attendons nombreux !



Agenda

Samedi 30 mars : Déplacement en car pour le match de Ligue Féminine de Basket RVBC contre Montpellier

Samedi 13 avril : Fête du SMASH



BADMINTON LOISIRS SATANAS ET DIABOLO

Pour cette nouvelle saison 2023-2024, l'**association Satanas et Diabolo** compte, de nouveau, environ 40 adhérents qui se retrouvent les jeudis à partir de 19h pour s'entraîner.

L'année dernière, l'association a participé **au championnat loisirs avec trois autres clubs** (Montaigu, la Boissière-de-Montaigu et Cugand). Ce championnat a permis de belles rencontres sportives avec d'autres associations.

Cette année, l'association s'est engagée dans un autre championnat regroupant 14 équipes réparties en 2 poules.

Malgré le nombre important d'adhérents, nous sommes à la recherche **de nouvelles recrues féminines** pour pouvoir compléter notre effectif notamment pour ce nouveau championnat.

Comme l'année dernière, deux événements importants ont eu lieu fin 2023 :

- L'Assemblée Générale le 05 octobre 2023,
- Le tournoi de Noël le 21 décembre 2023.



Si vous souhaitez nous rejoindre ou pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter :

✉ bad.satanasetdiabolo@gmail.com

☎ 06 47 21 60 87 / 06 83 32 90 46

PAMPL'UP



C'est avec regret que nous vous avons annoncé il y a quelques mois le report de la troisième édition du Paml'Up Music Festival. L'accueil des Florales Internationales au Logis de la Chabotterie durant les semaines précédant notre festival ne nous permet pas d'imaginer une troisième édition à la hauteur de nos attentes.

Cependant, nous souhaitons vous rassurer en vous informant que l'association Paml'Up Production ne fera pas de pause pour autant et reste plus que jamais motivée ! Nous vous donnons rendez-vous dès ce **20 janvier à la salle Aquarelle** de l'Herbergement pour un concert qui s'annonce bouillant !

Quoiqu'il arrive, nous vous invitons à noter la date du **premier week-end de juin 2025 pour la troisième édition du Paml'Up Music Festival**. Nous mettrons toute notre énergie pour vous concocter une troisième édition digne de ce nom, toujours sur le site du Logis de la Chabotterie.

Nous avons hâte de vous retrouver en 2025 (et avant) pour la troisième édition du Paml'Up Music Festival !

L'équipe Paml'Up Production



COMITÉ DES FÊTES SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

L'ensemble des membres du comité des fêtes vous souhaite de belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une très bonne année 2024

À noter dans vos agendas que le comité des fêtes organisera la fête de la musique le Vendredi 21 juin 2024 à la Coulée Verte.

Nous souhaitons remercier tout particulièrement Gérard Grasset (Alias Gégé) qui depuis plus de 40 ans a œuvré en tant que bénévole au sein du Comité. Les associations ne pourraient pas perdurer sans l'investissement de personnes comme Gégé qui n'ont jamais compté leur temps. Il passe dorénavant la main à une nouvelle équipe.

Nous avons également une pensée pour André Relet qui nous a quittés brutalement cet été et qui a participé lui aussi au bon fonctionnement du comité.

COMITÉ DES FÊTES DE MORMAISON



Pour l'année 2024 voici les manifestations :

Samedi 23 Mars : Tournoi de Tac-Tik à la salle polyvalente de Mormaison.

Lundi 1er Avril : Chasse aux œufs pour les enfants scolarisés à l'école de Mormaison.

Le comité des fêtes vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Retrouver nos dernières actualités ainsi que le matériel à louer :

📍 <https://cdfmormaison.wixsite.com/cdfmormaison>

📞 comitedesfetes.mormaison

Pour toute réservation de matériels, vous pouvez appeler Daniel

☎ **02 44 40 72 63**

UNC (AFN - SOLDATS DE FRANCE)

Association locale de Saint-Sulpice-le-Verdon

Forte de 41 membres, notre association maintient ses activités.

Agenda :

Samedi 27 janvier à 13h45

Concours de belote à la Salle Concorde

Le Bureau



À retenir :

À partir du 1^{er} janvier 2024, les enlèvements de matériel se feront le Jeudi entre 18h et 19h et le retour le Lundi entre 18h et 19h.



Agenda

Vendredi 21 juin :

Fête de la musique à la Coulée Verte

MONTRÉVERD PATRIMOINE

L'association Montréverd Patrimoine remercie toutes celles et ceux qui ont participé à notre Promenade Historique de septembre dernier. Cette manifestation ayant remporté un franc succès, nous travaillons déjà sur l'édition 2024.

Fin février 1794, les colonnes infernales, sous le commandement du général républicain Louis-Marie Turreau, traversaient nos trois communes déléguées en brûlant et massacrant tout sur leur passage.

Afin de revenir sur les détails de ce sombre épisode des Guerres de Vendée notamment à l'échelle de notre commune, l'association Montréverd Patrimoine vous propose une soirée en deux temps.

Une première partie avec une conférence animée par Reynald Secher (historien spécialiste des Guerres de Vendée) puis une seconde partie autour d'un repas pour prendre le temps d'échanger.

Cet évènement se déroulera le **samedi 9 mars 2024 à partir de 18h à la salle Saint-André** sur inscription à : montreverdpatrimoine@gmail.com.

Plus de détails vous seront donnés prochainement.

L'association Montréverd Patrimoine vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.



UNC (AFN – OPEX – VVE - SOLDATS DE FRANCE)

Association locale de Saint-André-Treize-Voies



Nous l'avions annoncé au soir de la commémoration du centenaire de la guerre 14-18 organisée (en 2018) sous l'égide de la commune et de la section locale de l'UNC. Une exposition avait été organisée toute la semaine à la Salle Saint-André, un ouvrage avait été édité.

Notre souhait avait été de prolonger ce travail collectif.

Après la Grande Guerre et les Poilus, nous avons entrepris de sortir de l'ombre les Trévois qui, sous des formes diverses, ont sacrifié plusieurs années de leur jeunesse pour défendre notre pays : prisonniers de guerre (l'un d'eux y laissera la vie), requis au titre du travail obligatoire (STO). Nous y avons aussi associé les habitants de la commune qui ont su accueillir les réfugiés, qu'ils soient « Ardennais » ou « Nantais » (431 personnes trouveront refuge à Saint-André, en deux vagues à partir de mai 40 puis de septembre 43). **Une photo du groupe devant l'église en 1945 a été la base de départ de nos recherches.**

Les années COVID nous ont retardés dans nos recherches...

Après une année 2023 déjà riche avec la remise le 3 juin de nos trois drapeaux Devoir de Mémoire aux enfants du conseil municipal des Enfants de Montreverd, le 11 novembre 2023, a été lancée la souscription pour l'ouvrage consacré à cette période 39-45 (une centaine de pages intitulé : **Ne pas oublier**.) Le tirage sera déterminé

en fonction des réponses. L'impression sera lancée mi-février, pour une livraison le 8 mai 2024. Nous essayerons d'organiser ce jour-là une Expo sur cette période. Nous inviterons à la commémoration de la Victoire 1945 les descendants des personnes présentes sur la photo.

Merci à tous ceux qui ont participé activement aux recherches et particulièrement Loïc DANIEAU...

Il est encore temps de commander votre livre... (Prix 20 €)

S'adresser à :

Patrick BOSSIS, Président de l'Association Locale UNC de Saint-André Treize Voies

☎ 06 37 50 38 63



CLUB DE L'AMITIÉ DES RETRAITÉS DE MORMAISON

Le Club compte 83 adhérents pour 2023, dont 13 nouveaux cette année.

Les différentes activités de 2023 : concours de belote en février avec une bonne participation ; sortie d'1 journée en septembre en Presqu'île de Rhuy avec le Club de Saint-Sulpice-Le-Verdon, 49 personnes y ont participé, journée très appréciée. Le 7 décembre, après-midi « goûter de Noël » avec distribution d'une pochette cadeau pour chaque adhérent. L'activité de « marche » se poursuit toujours le jeudi matin, avis aux marcheurs, vous pouvez venir nous rejoindre !!!

Depuis Novembre, nous encourageons les adhérents à participer aux jeux de cartes, sociétés, etc., le 1^{er} de jeudi de chaque mois pour accompagner le petit groupe présent tous les jeudis. Notre projet d'Art Floral se précise, pour l'instant 7 à 8 personnes sont intéressées.

Pour début 2024 l'AG est prévue le **25 janvier** et le **concours de belote le samedi 24 février**

Joyeuses fêtes de fin d'année.
Marie-Agnès RENAUD – Présidente

DÉTENTE TRÉVOISE

Détente Trévoise organise des rencontres et activités avec les personnes en retraite. Nous nous retrouvons avec plaisir au sein du club :

- tous les mercredis après-midi : jeux de cartes, skyjo, scrabble, jeux de boules... Et atelier peinture les semaines impaires
- une fois par mois le mardi, atelier scrapbooking et le jeudi, atelier calligraphie.
- art floral pour les événements festifs
- le jeudi, marche à 9h00

LE CLUB DES BLÉS D'OR

Le club des « Blés d'Or » continue d'exister tant bien que mal avec un effectif d'une bonne cinquantaine d'adhérents. Les amateurs de jeux de belote et de société ont retrouvé la nouvelle salle mise à disposition à la nouvelle Mairie. Quant aux amateurs de boules, c'est en collaboration avec des joueurs Mormaisonnais que les rencontres ont lieu sur les trois terrains habituels dans une ambiance de franche camaraderie.

Les sorties se font avec le club de Mormaison afin de remplir le car.

L'équipe dirigeante amoindrie et vieillissante lance un appel aux retraité(e)s plus jeunes à nous rejoindre afin d'apporter un nouveau dynamisme pour que continue d'exister cette indispensable association.

Date à retenir :

Concours de belote le **samedi 2 mars 2024**.

L'équipe dirigeante

Et depuis la rentrée, des séances de sophrologie nous ont été présentées.

Des sorties sont organisées à la journée ou pour une semaine avec une agence de voyages. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous êtes intéressés.

Nous vous invitons à notre **assemblée générale annuelle le jeudi 22 février 2024** à la salle Saint-André, suivie d'un repas animé.

Nous vous y espérons nombreux et serons ravis d'accueillir toute nouvelle personne désireuse de participer à l'une ou l'autre des activités

Recevez nos meilleurs vœux pour l'année 2024

La Présidente, Noëlle Grasset. Tel 02 51 42 86 60





#Terres de Montaigu

PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET PROFESSIONNELS RÉGLEMENTÉS INSTALLÉS À TERRES DE MONTAIGU

Données au
31 octobre 2023

SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINÉ

3 médecins généralistes
3 infirmiers
1 cabinet de kinésithérapie
4 orthophonistes
1 ergothérapeute
1 pédicure-podologue
1 ostéopathe

ROCHESERVIÈRE

5 médecins généralistes
4 dentistes
6 kinésithérapeutes
1 diététicien
3 ostéopathes
2 psychologues

MONTAIGU-VENDEE

22 médecins généralistes
26 infirmiers
20 dentistes dont 5 orthodontistes
23 kinésithérapeutes
10 orthophonistes
5 sages-femmes
3 psychomotriciens
2 cabinets d'ophtalmologie
2 orthoptistes
14 psychologues
2 neuropsychologues
10 ostéopathes
1 cabinet de chiropratique
1 cabinet de gastro-entérologues
1 ergothérapeute
3 diététiciennes
7 pédicure-podologues

L'HERBERGEMENT

3 médecins généralistes
2 dentistes
3 infirmiers
5 kinésithérapeutes
3 orthophonistes
1 psychomotricien
1 pédicure-podologue
2 ostéopathes
3 psychologues

MONTREVERD

3 infirmiers
1 ostéopathe

CUGAND - LA BERNARDIÈRE

5 médecins généralistes
6 dentistes
2 infirmiers
6 kinésithérapeutes
1 pédicure-podologue
1 diététicien
3 ostéopathes
1 psychologue

LA BRUFFIÈRE

4 médecins généralistes
1 dentiste
3 infirmiers
3 kinésithérapeutes
3 orthophonistes
1 pédicure-podologue
1 ostéopathe
1 psychologue
1 neuropsychologue

TREIZE-SEPTIERS

2 médecins généralistes
4 infirmiers
1 kinésithérapeute
1 pédicure-podologue
1 ostéopathe
1 psychologue

LA BOISSIÈRE-DE-MONTAIGU

3 infirmiers
2 kinésithérapeutes
1 sage-femme
1 ostéopathe

+245
PROFESSIONNELS
DE SANTÉ EXERÇANT AU CHD
(Centre hospitalier
départemental)

Centre hospitalier départemental
 Laboratoire d'analyses médicales
 Cabinet de radiologie
 Pharmacie



Le mot de Claude Durand,
président de la commission Santé, affaires sociales et grand âge de Terres de Montaigu.

« La maison de santé de Montréverd située sur la commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies fait l'objet d'une étude pour son redimensionnement et son aménagement intérieur afin de lui permettre d'être en mesure de proposer l'accueil d'autres professionnels de santé. Les travaux intérieurs envisagés en 2024 permettront d'élargir l'offre actuelle et seront adaptés aux nouveaux besoins de la pratique médicale de proximité. »

Plan Familles et Santé : 37 actions cadres pour répondre aux besoins des habitants de Terres de Montaigu

Les élus ont adopté le Plan Familles et Santé 2023-2027. Signé en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Vendée, il encadrera les politiques portées par les communes et la communauté d'agglomération, dans les champs de la santé et de la famille.

Après une phase de diagnostic et de concertation, 37 actions ont été définies :

Création de Mon Espace Familles et Santé et labellisation France Services

La création de Mon Espace Familles et Santé. « *Mon Espace Services, actuellement situé à Boufféré, va évoluer vers ce nouvel espace qui sera, à terme à proximité de l'hôpital à Montaigu-Vendée, précise Claude Durand, vice-président de Terres de Montaigu en charge de la santé, des affaires sociales et du grand âge. À ce titre, dès janvier 2024, nous allons bénéficier de la labellisation France Services qui nous permettra d'offrir aux habitants un accompagnement dans leurs démarches administratives auprès des agences de l'État telles que la CPAM, la CAF ou la Carsat. Pour compléter ce dispositif, une permanence hebdomadaire sera installée à la mairie de Rocheservière avec les mêmes services.* »

Santé : consultations pour patients sans médecin traitant, développement de l'hôpital et implantation de nouvelles spécialités

En matière de santé, un premier enjeu est de maintenir et de développer l'offre de professionnels de santé de premier recours pour faciliter l'accès à tous à un premier niveau de soins en proximité. En partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) et le Centre Hospitalier Départemental (CHD), **des consultations seront créées pour les patients sans médecin traitant.**

Véritable moteur pour le développement local d'une offre de médecine spécialisée, **le CHD Vendée, site de Montaigu, a vocation à se développer** et travaille sur la création d'un service de réadaptation des troubles métaboliques et endocriniens, la réflexion pour l'implantation d'une IRM, le renforcement des consultations spécialisées et l'augmentation de lits de médecine interne.

Grand âge : développement de l'habitat et des services, et création d'un centre de ressources territorial

Le Plan Familles et Santé prévoit également des actions en faveur du développement de l'habitat et des services aux seniors, afin que chacun puisse trouver des réponses adaptées à ses besoins et son niveau d'autonomie. **De nouvelles formes d'habitat favorisant l'autonomie** par leur localisation et leur typologie, seront créées. En paral-

lèle, l'offre de services pour le maintien à domicile sera renforcée pour répondre aux besoins d'aide courants ou plus spécialisés.

Famille : développement de l'offre d'accueil du jeune enfant, et création d'une offre de soutien à la parentalité

132 nouvelles places en crèche ou maison d'assistantes maternelles seront créées, en complément du soutien déjà apporté aux professionnelles et aux parents via le Relais Petite Enfance, pour trouver une solution de garde adaptée à leurs situations et leurs choix éducatifs.

Jeunesse : renforcement des parcours éducatifs et de la prévention

En appui des établissements scolaires, Terres de Montaigu va **renforcer les 4 parcours éducatifs** en les ouvrant dès la petite enfance. Un parcours d'éducation à la santé sera créé et l'offre sera développée dans les domaines du numérique, de la musique, de l'orientation et de l'environnement.

Renforcement de l'attractivité des métiers de la santé et de l'accompagnement

L'accroissement des services dans les champs de la santé, de la famille et du grand âge nécessitera de renouveler et développer les métiers de la santé et de l'accompagnement. Cela passera par la promotion de ces métiers, l'orientation et la construction de filières de formation. En complément de ces évolutions de long terme, l'offre de logements à destination des étudiants et jeunes actifs sera déployée. Enfin une crèche dédiée aux professionnels de santé et de l'accompagnement sera implantée dans les Hauts de Montaigu.



© Julien Grazeau



NOUVELLES INSTALLATIONS MONTREVERD



J'TOUCHE DU BOIS

Agencement cuisine, dressing, salle de bain, création de meubles.

Nicolas Gaboriau

10 rue des Rosiers
Saint-Sulpice-le-Verdon

✉ jtouchedu Bois@orange.fr

☎ 06 21 72 31 95



ALINÉA SOPHROLOGIE

Accompagnement vers un mieux-être au quotidien (gestion du stress, confiance en soi...)
Séances collectives Saint-André-Treize-Voies

Charline Pelloquin

☎ 06 29 85 24 89

✉ alineasophrologie@gmail.com

🌐 alineasophrologie.fr



BOURRELLERIE TRADITIONNELLE

Fabrication et réparation.

Jean Rabiller

1 le Gazon
Saint-André-Treize-Voies

☎ 06 98 18 28 50

✉ bourellerietraditionnelle@gmail.com



**ASSISTANTE ADMINISTRATIVE
INDEPENDANTE**

Accompagnement vers un mieux-être au quotidien (gestion du stress, confiance en soi...)

Céline Auvinet

Saint-Sulpice-le-Verdon

☎ 06 25 60 43. 67

✉ c.auvinet85@gmail.com



AB PEINTURE

Peinture intérieure et extérieure

Aurélien Bernier

2 impasse de la source
Mormaison

☎ 06 71 62 44 49

Vous êtes un nouvel artisan, une entreprise nouvellement implantée ou vous ne recevez pas les informations aux entreprises ?

Faites-vous connaître auprès de la mairie en adressant un mail à :
communication@montreverd.fr

**WEEK → END
ARTISANAL**

**MONTREVERD
13 avril
2024**



avec nos entreprises et artisans sur nos zones d'activités



#Infos diverses

Tu vas avoir 16 ans... pense à ton recensement !

Parcours de citoyenneté

3 étapes obligatoires



Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

1

**L'enseignement
de défense**
(classes de 3^e et 1^{re})

2

**Le recensement
à 16 ans en mairie**
ou en ligne pour
certaines communes
(www.service-public.fr)

3

**La Journée Défense
et Citoyenneté**
(www.majdc.fr)

**La JDC est une étape clé,
à ne pas manquer !**



DISTRIBUTION **SACS JAUNES** EN 2024

Vendredi 19 janvier de 16h30 à 18h30
MORMAISON – Atelier communal – Rue de l'Oasis

Samedi 23 mars de 10h00 à 12h00
SAINT-SULPICE-LE-VERDON
Atelier communal – Rue de l'Avenir

Vendredi 24 mai de 16h30 à 18h30
SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES
Atelier communal – La Grande Roche



Nouveaux habitants

**Vous avez récemment posé vos valises
à Montréverd ?**

Nous vous souhaitons la bienvenue !

**Présentez vous au secrétariat de la Mairie,
afin d'obtenir les informations utiles
pour votre installation :**

Gestion des déchets,

Sacs de tri sélectif,

Démarches de changement d'adresse,

Coordonnées des services...

NAISSANCES

Félicitations aux heureux parents de :

CAILLER Chloé
02 mai 2023

Saint-Sulpice-Le-Verdon

YVER PAVAGEAU Éden
1 juin 2023

Saint-André-Treize-Voies

PELOQUIN Soline
7 juin 2023

Saint-André-Treize-Voies

RAYNEAU Eliott
11 juin 2023

Mormaison

DAHERON POISSON Maud
18 juin 2023

Mormaison

DAVID LORIEU Côme
21 juin 2023

Saint-Sulpice-Le-Verdon

DOUILLARD Olympe
05 juillet 2023

Mormaison

STUM Margot
19 juillet 2023

Saint-André-Treize-Voies

ULLIAC Yaëlle
22 juillet 2023

Mormaison

FAHNAUER Tom
28 juillet 2023

Saint-André-Treize-Voies

PHILIPPEAU LE GROS Léo
31 juillet 2023

Saint-André-Treize-Voies

BARBARIT Eden
13 août 2023

Saint-Sulpice-Le-Verdon

BOSSARD Lucien
21 août 2023

Mormaison

BIENVENU Camille
04 septembre 2023

Saint-André-Treize-Voies

RETAILLEAU Célestin
06 septembre 2023

Saint-André-Treize-Voies

TURBÉ Lola
12 septembre 2023

Saint-Sulpice-Le-Verdon

DAUDIN Rose
13 septembre 2023

Mormaison

SIGNOVERT Noé
21 septembre 2023

Saint-Sulpice-Le-Verdon

BOUNATIROU Mahault
21 septembre 2023

Mormaison

RUAU Augustin
16 octobre 2023

Saint-Sulpice-Le-Verdon

MERLET Julia
8 novembre 2023

Mormaison

MONNIER Louis
12 novembre 2023

Saint-André-Treize-Voies

SALAÜN Marcel
17 novembre 2023

Saint-André-Treize-Voies

RIVIÈRE Lise
22 novembre 2023

Saint-Sulpice-Le-Verdon

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à :

LITTEL Tony
et DUGAS Laurie
24 juin 2023

BOISSEAU Benoît et
LEBLANC Mathilde
24 juin 2023

VINCENT Steven et
MERLET Émilie
22 juillet 2023

HAJ HASEN Saddam
et GUINEHUT Michèle
22 juillet 2023

LINARES Anthony
et RABILLER Alissa
12 août 2023

THOMAS Yvan et
PAVAGEAU Charlène
19 août 2023

CENTO Bruno et
CHARTERS-ROWE Zoé
26 août 2023

PAPIN Mathieu et
MUSSEAU-TILLIER
Alexia
26 août 2023

MARCHAND Eric et
DABBÈNE Virginie
02 septembre 2023

BARREAU Cédric et
ROCHEPEAU Nadège
30 septembre 2023

DÉCÈS

Toute notre sympathie aux proches de :

BELLAMY Agnès
(née GUILLON)
19 juin 2023
Mormaison

RAMBAUD Jean-Louis
29 juin 2023
Mormaison

DAGUSÉ Anne-Marie
03 juillet 2023
Mormaison

PAROIS Sylviane
(née BELÉTEAU)
06 juillet 2023
Saint-Sulpice-Le-Verdon

GUILLOTON Marie-Jo-
sèphe (née GROLLEAU)
09 juillet 2023
Saint-André-Treize-Voies

GIBOULEAU Raymonde
11 juillet 2023
Mormaison

MERCIER Léa
28 juillet 2023
Mormaison

RELET André
29 juillet 2023
Saint-André-Treize-Voies

ROUX André
22 août 2023
Mormaison

MARY Marie
(née DAHÉRON)
26 août 2023
Saint-André-Treize-Voies

ARNAUDEAU Marc
06 septembre 2023
Mormaison

GALLOT Isabelle
(née DOUILLARD)
22 septembre 2023
Mormaison

MOREAU Hubert
30 septembre 2023
Mormaison

BARRÉ Rose
30 septembre 2023
Mormaison

CARDIN Henriette
10 octobre 2023
Mormaison

PINEAU Cécile
16 octobre 2023
Mormaison

JULES Jean-Pierre
20 octobre 2023
Saint-Sulpice-Le-Verdon

MOREAU Alice
(née RAYNEAU)
25 octobre 2023
Saint-André-Treize-Voies

GUY Pascal
31 octobre 2023
Saint-Sulpice-Le-Verdon

CHARRIER Yannick
26 novembre 2023
Saint-André-Treize-Voies

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE MONTRÉVERD

 **02 51 42 80 65**

Mairie déléguée de SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

1 rue de la Mairie - 85260 MONTRÉVERD

Lundi au samedi 9h00 – 12h00

Vendredi : 14h00 – 17h30

URBANISME sur RDV 9h00 – 12h00

Vendredi : 14h00 – 17h30

Mairie déléguée de MORMAISON

13 rue Jean XXIII - 85260 MONTRÉVERD

Les mardi et jeudi : 9h00 – 12h00

Les mercredi et vendredi : 14h00 – 17h30

URBANISME sur RDV

Mardi : 9h00 – 12h00

Mairie déléguée de SAINT-SULPICE-LE-VERDON

3 rue de la Colonne - 85260 MONTRÉVERD

Les mardi et jeudi : 14h00 – 17h30

Les mercredi et vendredi : 9h00 – 12h00

URBANISME sur RDV

Jeudi : 14h00 – 17h30

Contacts :

Accueil – services à la population

accueil@montreverd.fr

Urbanisme, voirie, réseaux

urbanisme@montreverd.fr

Communication – événementiel

vie associative

communication@montreverd.fr



Transport Solidaire

Tél. 02 51 42 80 65

BIBLIOTHÈQUES

MORMAISON - 3 LIEU :

Mercredi : 10h30 – 12h00 / 15h00 – 17h00

Vendredi : 17h00 – 18h30

Samedi : 10h30 – 12h30

SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES :

Mardi : 16h00 – 17h30

Mercredi : 16h30 – 18h30

Samedi : 10h30 – 12h30

SAINT-SULPICE-LE-VERDON :

Mercredi : 10h30 – 12h00

Jeudi : 16h00 – 17h30

Dimanche : 10h30 -12h00

Contact bibliothèques :

bibliotheque@montreverd.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

SUR TERRES DE MONTAIGU

Lundi, mercredi, vendredi : 14h00 à 17h30

Mardi, jeudi : 15h30 à 17h30

Tél. 02 51 94 04 62 / mail : rpe@terresdemontaignu.fr

ÉPICERIES

« La Gourmandine » / St-André-Treize-Voies

Lundi : 7h45 à 12h45 et de 16h30 à 19h00

Mardi : 7h45 à 13h00 et de 16h30 à 19h00

Jeudi : 7h45 à 13h00

Vendredi : 7h45 à 12h45

Samedi : 8h00 à 13h00

Dimanche : 8h00 à 12h30



Tél. 09 62 65 67 72

« La Gourmandine “Le 3 Lieu” » / Mormaison

Lundi, jeudi et

vendredi : 7h30 à 13h00

Mardi 7h30 à 13h00 et de 16h45 à 19h00

Samedi : 8h00 à 13h00

Dimanche : 8h00 à 12h30 Tél. 02 51 43 91 60

MAISON MÉDICALE

7 bis rue du Petit Saint-André / **St-André-Treize-Voies**

Infirmières (ADMR) : 02 51 46 50 22

Sur RDV du lundi au vendredi de 8h40 à 9h10 / samedi de 8h50 à 9h20, à la permanence ou à domicile en dehors de ces horaires et 7 j./7

Infirmières Libérales : 06 71 82 87 19

Emilie Noël et Alexandra Barjolle

Soins au cabinet du lundi au samedi sur rendez-vous et à domicile 7/7 j. Possibilité de prendre rendez-vous par téléphone et doctolib.

Ostéopathe : Benoit MOUSSARD 07 87 10 58 15

Cabinet ouvert sur RDV

CENTRE SOCIAL

Annexe de Rocheservière, 9 rue des Alouettes.

Assistants sociaux :

Mme RENARD et Mme BRAUD Tél : 02 28 85 74 35

mdsf.montaignu@vendee.fr

CORRESPONDANT OUEST-FRANCE

Montréverd

Freddy DELHOMMEAU: 06 61 56 92 71

delhommeau.freddy@outlook.fr

PAROISSE

**« PERES BAUDOUIN ET MONNEREAU
DES BROUZILS »**

Relais de Rocheservière :

02 51 94 90 48

Presbytère des Brouzils :

02 51 42 21 27